



BUREAU

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

À 10H

BEAULIEU SUR DORDOGNE

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- Décisions modificatives à venir
- Protection Sociale Complémentaire

Tourisme

- Autorisation d'engagement des dépenses

Fonds Européens

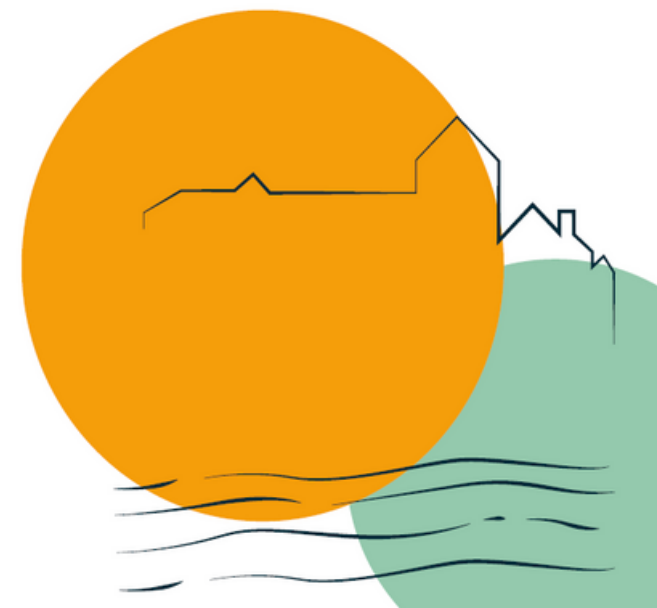
- Recrutement stagiaire évaluation Programme 2014-2022

Développement territorial

- Démarche PMET
- Lancement consultation prestataire gestion hébergement

Actualités

- Patrimoine
- Rapport d'activité 2024 sera présenté en CS



A hand holding a magnifying glass over a financial chart. The magnifying glass is positioned over a candlestick chart, and the text "ADMINISTRATION GENERALE" is centered within the lens. The background shows various financial charts, including a bar chart and a line graph.

ADMINISTRATION GENERALE

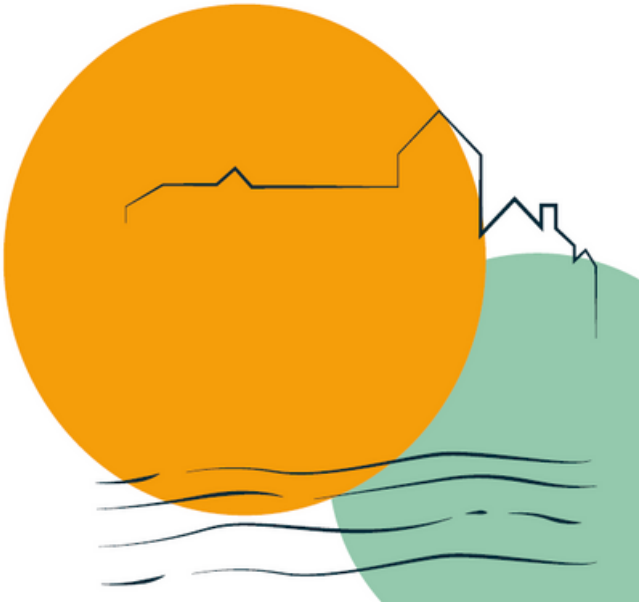
ADMINISTRATION GENERALE

Décision modificative Amortissements prorata temporis

Chapitre	Compte	Montant BP 2024	Montant Décision Modificative	DM
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	6811 – Dotations aux amortissements	40 254.67 €	+336.55 €	40 591.22 €
011 – Charges à caractère général	617- Etudes et recherche	62 673.09 €	- 336.55 €	62336.54 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES			0- €	

Biens concernés :

- Acquis depuis 01/01/2024
- Hors biens faible valeur (inf. 1000 €)
- Biens faisant l’objet d’un suivi globalisé

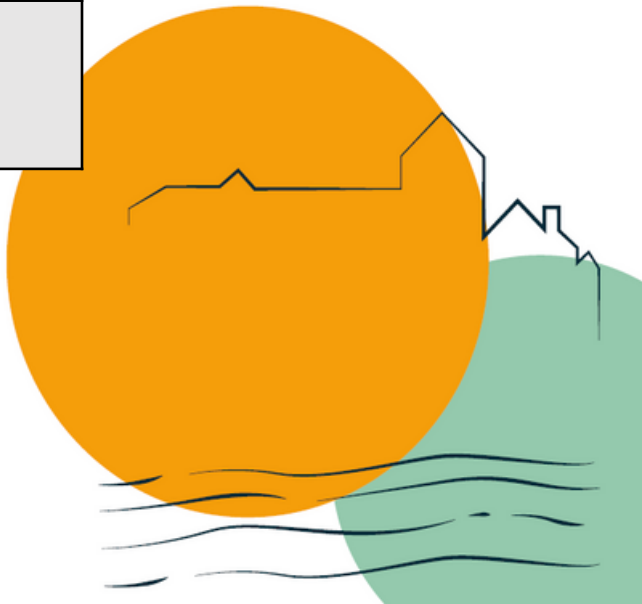


ADMINISTRATION GENERALE

Décision modificative Provisions impayés TS

Chapitre	Compte	Montant BP 2024 + DM 2	Montant Décision Modificative	DM
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
014 – Atténuation de produits	73918 – Autres reversements	363 473.63 €	- 882.00 €	362 591.63 €
68 – Dotations aux provisions et aux dépréciations	6817- Dotations aux dépréciations des actifs circulants	33 049.37 €	+ 882.00 €	33 931.37 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES			0- €	

TS 2023
Hotel Roche
de Vic



ADMINISTRATION GENERALE

Protection Sociale Complémentaire

L'obligation de prise en charge par l'employeur, sur la base d'un montant de référence fixé par décret **est de, minimum, :**

- **20% sur le montant de 35 € en prévoyance**
- **50% sur le montant de 30 € en santé**

Accord collectif :

- 50% de la cotisation due par l'agent
- Adhésion obligatoire

En attente de transposition



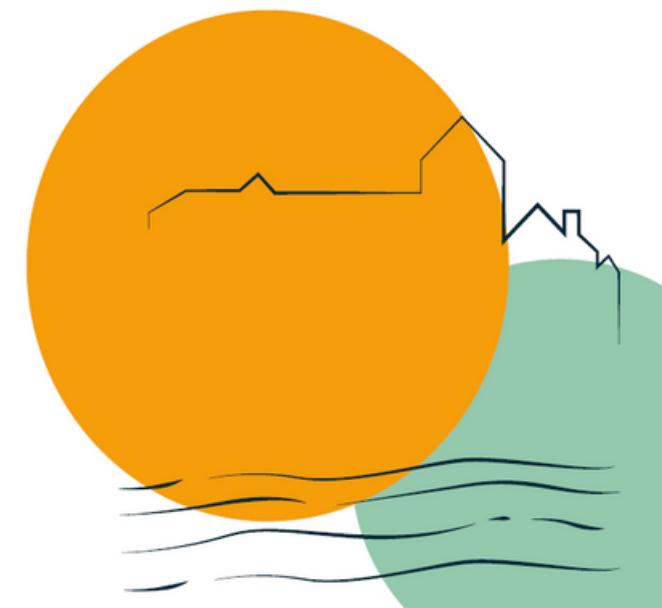
**Au moins 7 €/mois
de prise en charge,
en matière de prévoyance,**
des garanties de protection sociale
complémentaire liées aux risques
d'incapacité de travail ou d'invalidité,
au plus tard le 1^{er} janvier 2025.



**Au moins 15 €/mois
de prise en charge des frais,
en matière de santé,**
occasionnés par une maladie,
une maternité ou un accident
au plus tard le 1^{er} janvier 2026, sur
la base du panier de soins de l'article
911-7 du Code de la Sécurité sociale.



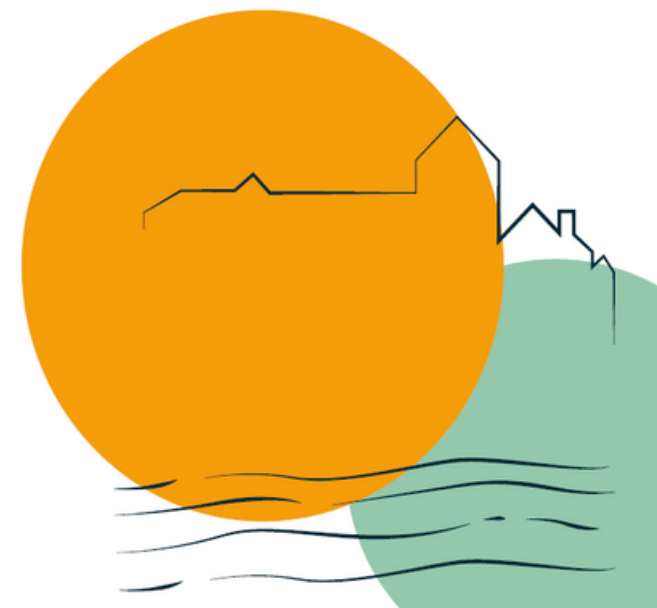
Convention de participation négociée par le Centre de Gestion : avis CST en octobre, délibération en décembre



- ✓ Consultation des représentants des organisations syndicales et des représentants employeurs

Résultats des réunions du groupe de travail :

- Adhésion facultative des agents
 - Garanties sur les bases de l'Accord collectif national
 - Garanties obligatoires renforcées
-
- ✓ Appel d'offres lancé avec deux formules le 27 mars 2024 :
 - Garanties minimales obligatoires couvrant l'incapacité et l'invalidité + garanties optionnelles proposées
 - Garanties minimales obligatoires couvrant l'incapacité, l'invalidité et le décès + garantie optionnelle proposée



Les garanties prévoyance – Formule 1



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Versement d'indemnités journalières à compter :
- du passage à demi-traitement (agents fonctionnaires)
- du versement d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et/ou du maintien de revenu par l'employeur quelle que soit l'ancienneté de l'assuré.

90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

+

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Versement d'une rente mensuelle en cas de reconnaissance d'état en invalidité à la suite de maladie ou accident d'origine vie privée ou professionnelle (consécutif à un accident de service ou de travail ou de maladie professionnelle), Rente proportionnelle au taux d'invalidité de 50%

Jusqu'à 90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

GARANTIES OPTIONNELLES

COMPLEMENT GARANTIE RI

Versement d'indemnités journalières pour reconstituer le régime indemnitaire en périodes de plein traitement en cas de placement en Congés de Longue Maladie, Longue Durée et Grave Maladie

90 % du régime indemnitaire

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

Versement d'un capital décès consécutif à accident ou maladie de l'agent assuré, aux bénéficiaires de celui-ci ou à ce dernier en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

100 % du salaire annuel brut.

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

Versement d'un capital pour compenser la perte de droit à la retraite qui est constatée au cours de la période d'invalidité.

Capital à hauteur de 50 % du PMSS (3864€ en 2024), par année d'invalidité



Prévoyance Formule 1 – Taux de cotisation – Col affiliées CDG



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

+

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Taux de cotisation (TBI NBI RI) : 2,54 %

GARANTIES OPTIONNELLES au choix de l'agent

COMPLEMENT GARANTIE RI

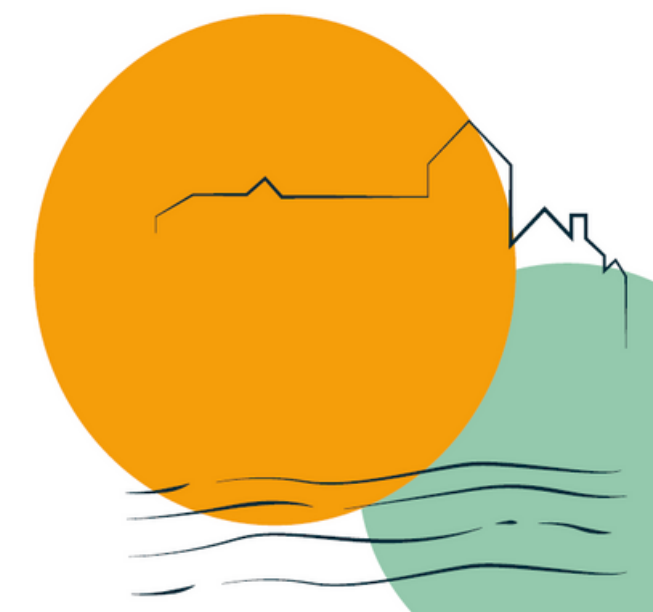
0,38%

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

0,28 %

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

0,78 %



Les garanties prévoyance – Formule 2



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Versement d'Indemnités journalières à compter :

- du passage à demi-traitement (agents fonctionnaires)
- du versement d'indemnités journalières versées par la sécurité sociale et/ou du maintien de revenu par l'employeur quelle que soit l'ancienneté de l'assuré.

90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

GARANTIE DÉCÈS / PTIA

Versement d'un capital décès consécutif à accident ou maladie de l'agent assuré, aux bénéficiaires de celui-ci ou à ce dernier en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

100 % du salaire annuel brut.

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

Versement d'une rente mensuelle en cas de reconnaissance d'état en invalidité à la suite de maladie ou accident d'origine vie privée ou professionnelle (consécutif à un accident de service ou de travail ou de maladie professionnelle), Rente proportionnelle au taux d'invalidité de 50%

Jusqu'à 90 % de la rémunération nette (TI NBI RI)

COMPLEMENT GARANTIE RI

Versement d'indemnités journalières pour reconstituer le régime indemnitaire en périodes de plein traitement en cas de placement en Congés de Longue Maladie, Longue Durée et Grave Maladie

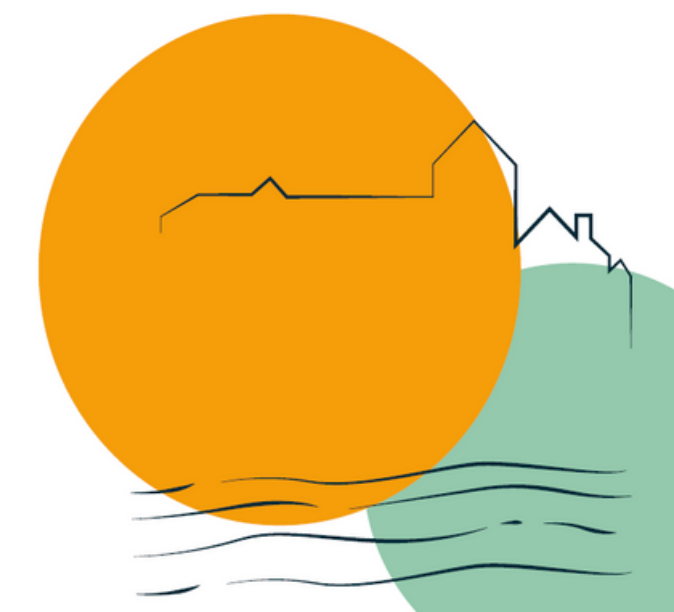
90 % du régime indemnitaire

GARANTIE OPTIONNELLE

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

Versement d'un capital pour compenser la perte de droit à la retraite qui est constatée au cours de la période d'invalidité.

Capital à hauteur de 50 % du PMSS (3864€ en 2024), par année d'invalidité



Prévoyance Formule 2 – Taux de cotisation – Col affiliées CDG



GARANTIES OBLIGATOIRES À L'ADHÉSION

GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

GARANTIE RENTE INVALIDITÉ

RENFORT GARANTIE RI

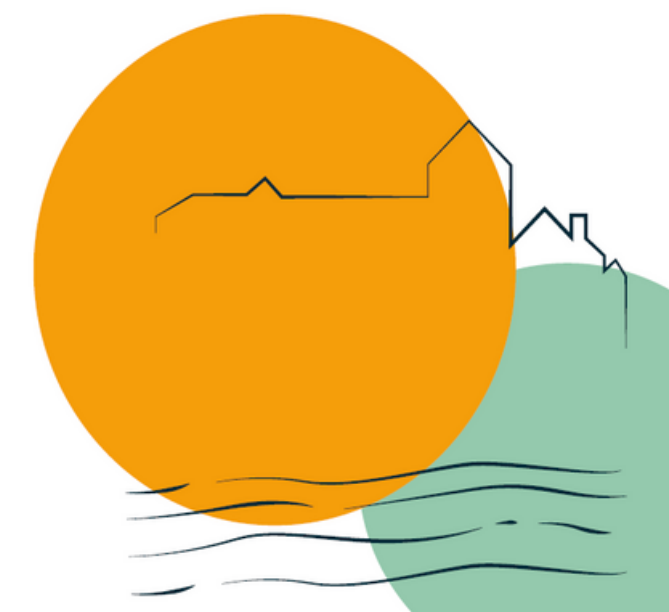
GARANTIE DÉCÈS / PTIA

Taux de cotisation (TBI NBI RI) : 3,13%

GARANTIE OPTIONNELLE au choix de l'agent

GARANTIE PERTE DE RETRAITE

0,78 %



	MONTANT COTISATIONS AGENTS	COUT MENSUEL MAX PETR	COUT MAX ANNUEL PETR
PREVOYANCE 01/01/2025			
Hyp cotisation FORMULE 2	453.48		
Hyp participation base SUP taux 50%		226.74	2720.88
SANTE 01/01/2026			
Hyp participation base minimum		90	1080

Avis favorable du CST en date du 6 novembre 2024

Choix participation 50% cotisation agent sur la base de la formule 2.

FONDS EUROPÉENS

Recrutement d'un stagiaire sur l'évaluation finale du Programme LEADER 2014-2022

Objectifs :

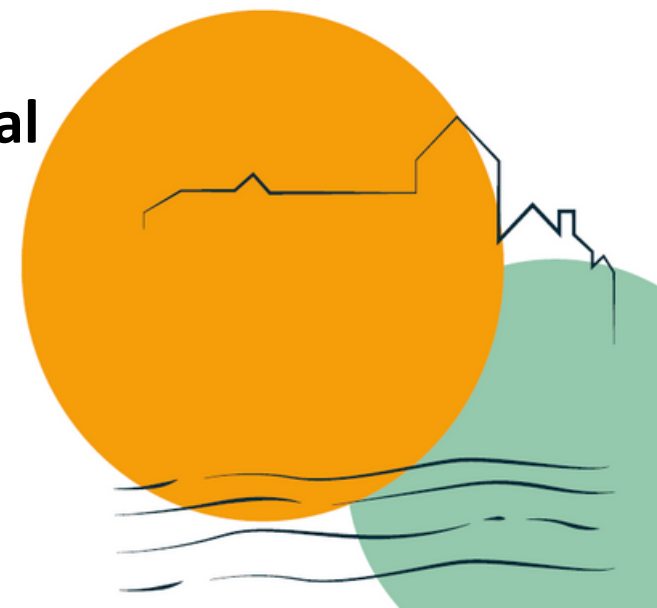
- Vérifier si la mise en œuvre du programme a répondu aux objectifs du territoire
- Mesurer l'efficacité du programme sur le développement du territoire
- Faire ressortir des recommandations pour la mise en œuvre du nouveau programme 2023-2027

Missions :

- Définir une **méthodologie d'évaluation quantitative et qualitative** du programme
- Concevoir les **outils d'évaluation**, et la **méthode de collecte et de traitement des données**
- Réaliser des **entretiens avec les acteurs du programme LEADER** (porteurs de projets, membres du GAL, partenaires...)
- **Analyser les données** quantitatives et qualitatives recueillies
- Établir des **recommandations** pour la mise en œuvre de la nouvelle programmation en cours
- **Communiquer les résultats** de l'évaluation (rapport, documents de synthèse et de communication...)

Profil recherché : Formation : **Bac +4 ou 5** dans les domaines de **l'aménagement du territoire, du développement local ou des politiques publiques**

Période : 4 à 6 mois, à partir du **1^{er} semestre 2025**



Fonds Européens – Programmation 2014-2022

Point sur la gestion en 2024 et les derniers paiements

Dossiers payés en 2024 :

- 22 dossiers pour un montant de 617 885,93 €

Dossiers restants à payer :

- 9 dossiers pour un montant de 399 894,83 €
- Dont 5 seront payés avant fin 2024 (281 977,08 €)
- Les 4 derniers seront payés début 2025 (117 917,75 €)

14

La gestion du programme 2014-2022 se poursuit jusqu'au 31/12/2025.



An aerial photograph of a medieval castle complex built on a rocky hillside. The castle features several stone towers with crenellated roofs and small windows. The surrounding landscape is lush with green trees, and a dirt road is visible in the lower right corner. The sky is blue with scattered white clouds.

PROMOTION DU TOURISME



DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

A waiter in a white shirt, dark vest, and glasses is pouring wine from a bottle into a glass on a restaurant table. The table is set with various glasses, plates, and napkins. The background features patterned curtains and a decorative plant.

EMPLOI ET COMPÉTENCES

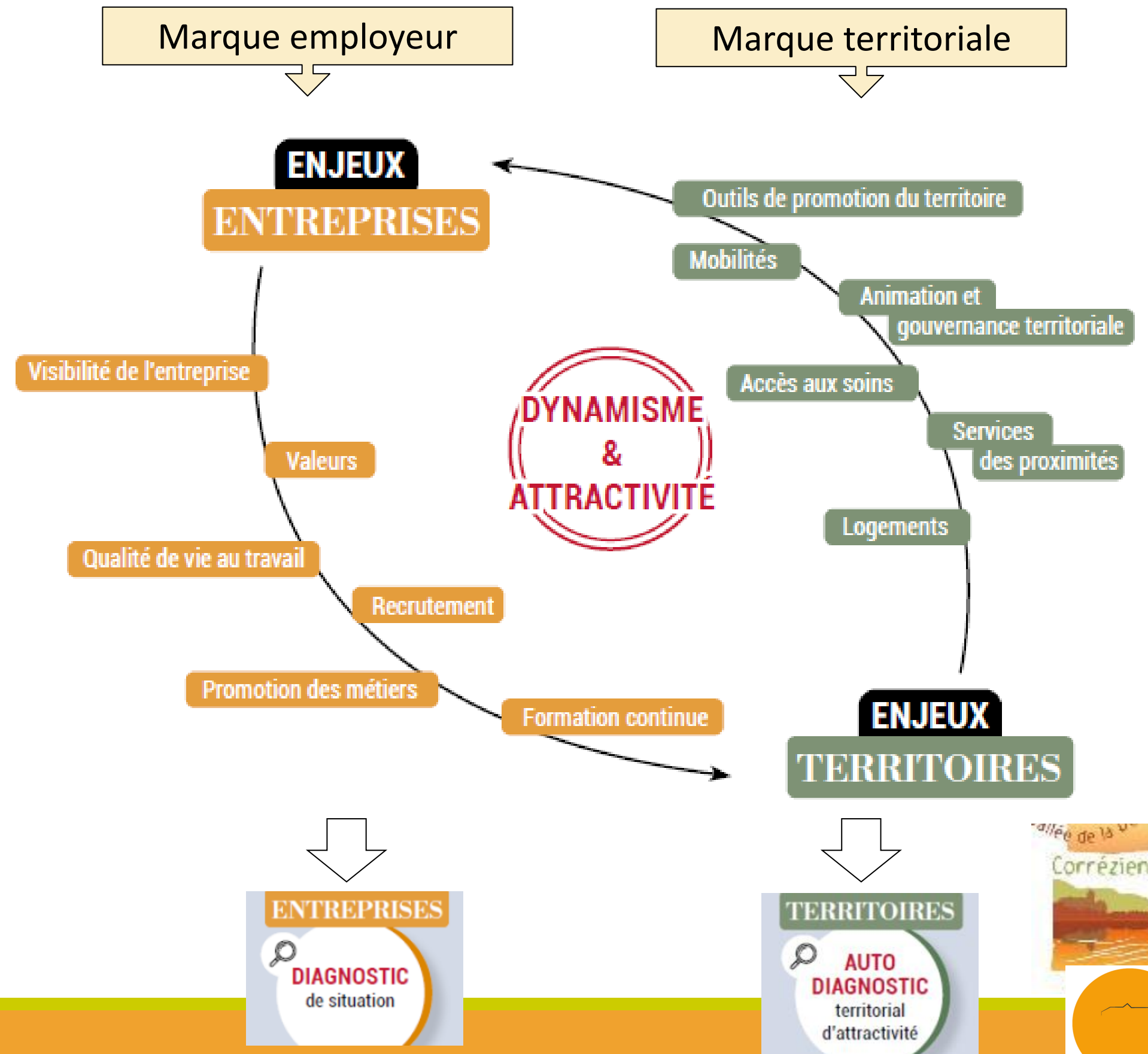
FILIÈRE BOIS

**LANCEMENT DU PARCOURS MARQUE EMPLOYEUR
TERRITORIALISE (PMET)**



RAPPEL SUR LE DISPOSITIF RÉGIONAL

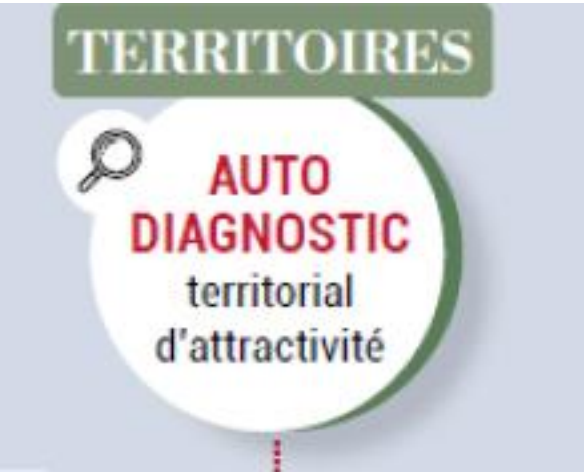
- Marque Employeur + Marque Territoriale = attractivité globale du territoire
- Accompagnement individuel et conjoint
 - du territoire de projet dans ses actions de développement territorial
 - et d'une « grappe » d'entreprises dans le développement de leur marque employeur
 - ✓ Prérequis : entreprises labélisées « Usine du Futur »
 - ✓ Engagées : D'Argentat et Bois de la Xaintrie
 - ✓ Relancées : Blocfer et SIBO
 - ✓ Possibilité de proposer l'accompagnement à d'autres entreprises en 2025
- Démarche collective de réflexion entre entreprises, élus locaux et acteurs du territoire sur le sujet global de l'attractivité territoriale
 - en lien avec la filière Forêt-Bois
 - au cours de 3 séminaires rythmant le parcours au sein desquels les différents acteurs sont invités



PREMIÈRE ÉTAPE CÔTÉ TERRITOIRE : AUTO-DIAGNOSTIC

Pour quoi faire :

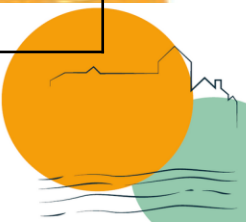
- Identifier les valeurs et le positionnement du territoire
- Faire l'inventaire des services du quotidien : santé, logement, mobilité, services de proximité....
- Présenter le territoire aux acteurs présents lors du séminaire de lancement
- Alimenter la lettre de cadrage du projet et proposer des orientations



Contenu et organisation :

Envoi du questionnaire pour lecture avant prise de rendez-vous pour le compléter

Thématique	Points abordés	Avec qui ?
Stratégie de territoire : <i>6 questions</i>	Perception de la notion d’attractivité et actions en œuvre ou à venir	Président / Elu référent / DGS / Technicien
Développement économique : <i>7 questions</i>	Identification des filières porteuses et des dynamiques économiques Actions ou orientations de développement économique à destination des entreprises implantées sur le territoire ou venant de l’extérieur	Président / Elu référent / DGS / Technicien
Accueil de nouvelles populations : <i>17 questions</i>	Identifier les services ou structures à solliciter, les thématiques d’accompagnement proposées	Président / Elu référent / DGS / Technicien
Dynamiques de services : <i>8 questions</i>	Revitalisation, Habitat, Mobilité, Santé, Action Sociale ...	Président / Elu référent / DGS / Technicien
Marketing territorial : <i>5 questions</i>	Actions menées pour faire connaître le territoire	Président / Elu référent / DGS / Technicien



CALENDRIER ET ACTIONS

Période	Qui	Travail	Objectifs
Décembre 2024	PETR	Autodiagnostic territorial	Faire un état des lieux des stratégies des EPCI en matière d'attractivité et des actions, services qui y contribuent
Janvier 2025	PETR / Région	Lettre de cadrage du projet	Définir les objectifs, constituer et réunir l'équipe projet, définir le qui fait quoi, la gouvernance du projet
17 au 21 février 2025	PETR / Région	Réunion de lancement du parcours	Lancer la démarche et mobiliser les entreprises, élus et techniciens du territoire • Présentation du territoire, des enjeux, de l'offre de services • Présentation du projet, du contexte économique, des objectifs Recueillir les attentes des acteurs de la filière Forêt-Bois
12 au 16 mai 2025	PETR / Région	1 ^{er} séminaire partenarial	Générer les chantiers clés à mettre en œuvre pour attirer et pérenniser les populations sur le territoire : • en lien avec l'activité économique et les attentes des acteurs de la Filière Forêt-Bois • qui ressortiraient des diagnostics de situation des entreprises Amorcer une dynamique partenariale entre les acteurs « publics – privés » du territoire
7 au 11 juillet 2025	PETR / Région	2 ^{ème} séminaire partenarial	Approfondir la mise en œuvre de chantiers clés identifiés en séminaire 1 : • Etablir les étapes opérationnelles • Formaliser l'engagement de chacun sur les actions • Analyser les financements mobilisables en fonctions des chantiers
Octobre 2025	PETR / Région	Séminaire Epilogue	Restituer sur ce qui a été mené dans le cadre de ce parcours : branche entreprise et branche territoire.



OFFRE HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR UNE PRESTATION DE
GESTION LOCATIVE



LANCEMENT CONSULTATION PRESTATAIRE HÉBERGEMENT : PROPOSITION DE CAHIER DES CHARGES

Objet du marché :

- Prestation de gestion locative d'une offre d'hébergements temporaires avec les caractéristiques suivantes :
 - Constituée de différents types de propriétaires (particuliers, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises ...)
 - Dont la localisation des biens se situe sur l'ensemble du territoire du PETR (offre diffuse)
 - Destinée à de la location temporaire meublée avec durée de bail variable : de la semaine à plusieurs mois
 - Avec possibilité de logements meublés indépendants ou partagés (chambre chez l'habitant, colocation)
 - Dont les loyers se veulent abordables : maxi 400 € toutes charges comprises par personne
- Offre destinée à faciliter la venue sur le territoire de publics identifiés :
 - Alternants ou en formation professionnelle, stagiaires, saisonniers
 - Y compris mineurs
 - Avec possibilité d'ouverture à d'autres publics : personnes en situation de mobilité professionnelle, nouveaux habitants, période d'essai...
- Offre dont la communication sera portée par le PETR notamment auprès des employeurs du territoire, des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Ayant pour objectif de favoriser l'attractivité du territoire au travers des recrutements des employeurs



LANCEMENT CONSULTATION – PRESTATAIRE GESTION LOCATIVE

Prestations demandées / critères de sélection :

1- Prospection de nouveaux propriétaires :

- action conjointe et coordonnée avec le PETR par bassins d'emploi

2- Mise en location :

- Visite et validation des biens (existence diagnostics, normes de décence et de location meublée, surface ...)
- Fixation du loyer et des charges avec les propriétaires
- Rédaction du mandat de gestion
- Gestion des disponibilités des logements
- Mise en relation offre et demande : présentation des hébergements, organisation visite pour les candidats...
- Suivi en cours de location

3- Gestion administrative et juridique :

- Constitution dossier locataire : public ciblé, solvabilité, justificatifs de situation...
- Possibilité d'assistance ou d'accompagnement social : aide à la prise de logement, mise en relation avec les partenaires (action logement, Caf ...)
- Rédaction bail, états des lieux d'entrées, sorties, suivi des échéances et délais de préavis...
- Gestion des sinistres et des impayés

4- Gestion financière et technique :

- Organisation des rendez-vous pour réalisation des diagnostics le cas échéant
- Gestion des travaux d'entretiens et/ou de réparations incombant au bailleur
- Quittancement et encaissement, reversement, suivi comptable, aide à la déclaration fiscale, régularisation de charges ...

5- Commercialisation des biens :

- Précisions sur les solutions existantes ou non en matière de commercialisation des biens (annonces, photos, site dédié ou partenaire...)

6- Informations complémentaires et modalités du marché

- Capacité de déplacement local et réactive d'un interlocuteur
- Capacité d'adaptation rapport au volume de biens et de candidats à gérer
- Possibilité de proposer un service global où a la carte
- Janvier 2025 : lancement du marché
- Février 2025 : réception réponses
- Mars 2025 : approbation du prestataire au Comité Syndical
- Avril 2025 : début de la prestation en lien avec les Job Dating
- Durée du marché : 3 ans, bilans intermédiaires tous les ans



AUTRES ACTIONS A VENIR :

➤ Expérimentation programme sénior CMA sur le territoire du PETR

- Réunion de lancement et présentation du programme en présence du Président de la CMA
- Lundi 16 décembre 2024 – 10h dans les locaux du PETR

➤ Découverte des métiers filière forêt-bois :

- Lancement par la présentation de la générale de la filière
- Calendrier d'interventions de Fibois dans les collèges

<i>Date et heure</i>	<i>Collège</i>	<i>Lieu</i>	<i>Elèves</i>
Lundi 09/12 - 14h30	Beaulieu	Salle Sévigné	39 élèves
Mercredi 11/12 - 10h30	Meyssac	Au collège	38 élèves
Mercredi 11/12 - 10h	Argentat - Jeanne d'Arc	Au collège	37 élèves
Jeudi 12/12 - 14h30	Beynat	Au collège	42 élèves
Jeudi 19/12 - 14h et 15h30	Argentat - Simone Veil	Au collège	2 x 35 élèves

➤ Job Dating 2025 :

- Meyssac – format « saisonniers » – le mardi 22 avril (après midi)
- Argentat – format « tous types de contrat » – le jeudi 24 avril (après midi)

=> Partenariat avec France Travail et Missions Locales

- Ateliers détection de potentiel « hôtellerie-restauration » une semaine avant les job dating
- A confirmer pour Argentat : atelier détection de potentiel « opérateur ligne de production »



ACTUALITES

PATRIMOINE

A group of people, including children and adults, are sitting in a circle on a cobblestone plaza in front of a large, historic stone church. The church features a prominent arched doorway with intricate carvings and a bell tower in the background. The scene is set in a sunny, outdoor environment.

P.A.H – ACTIONS FIN 2024

Liste indicative des associations présentes

Rencontre des associations culturelles

Date et lieu : Meyssac, salle de Versailles
Mercredi 27 novembre 2024, 16h

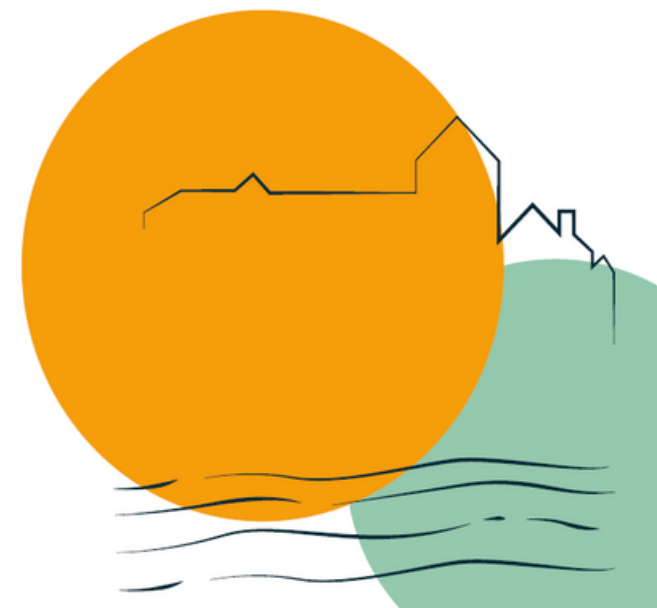
Description :

- **Premier temps d'échanges** avec les associations œuvrant pour la valorisation du patrimoine, l'évènementiel et la culture en Vallée de la Dordogne Corrézienne
- S'inscrit dans le cadre de la démarche de projet de Pays d'Art et d'Histoire du PETR : **animation du réseau d'acteurs associatifs**, discussions autour **d'enjeux, projets et actions** du monde associatif en lien avec le futur label sur le territoire
- **Complémentaire au diagnostic culturel** du PETR VDC produit en 2024
- Un temps de rencontre préliminaire pour 2024, **à élargir à l'avenir** aux professionnels de la culture, au grand public, avec la participation d'autres structures sur ces thématiques

→ **Diffusion/mailling** : **40 associations** impliquées sur les thématiques patrimoniales et culturelles sur tout le territoire

→ Une 15aine de personnes répondantes pour **une 10aine d'associations**, attendues à cette occasion

Association	Commune
Les amis de Beynat	Beynat
Les amis de Curemonte	Curemonte
Association du Patrimoine du Pays Bellocois	Beaulieu-sur-Dordogne
Noailhac mémoire patrimoine (NMP)	Noailhac
Saillac Animation	Saillac
Les Amis de Meyssac, Collonges animations spectacles	Meyssac, Collonges
Atelier « d'une goutte à l'autre »	Végennes
Association CASAP	La-Chapelle-aux-Saints
Compagnie du Domaine Théâtral	Altiliac
Patrimoine Animation Culture Bilhac	Bilhac
Les Amis de Collonges	Collonges



P.A.H – ACTIONS FIN 2024

Evènement thématique

Dans la continuité du spectacle « Marius, l'Enfant de la Dordogne », proposé à Beaulieu en juillet 2024, sur le patrimoine lié à l'eau en Vallée de la Dordogne Corrézienne

Le spectacle suivant a également été joué en 2023 à l'EHPAD de Saint-Privat

« Mémoires d'une vallée »

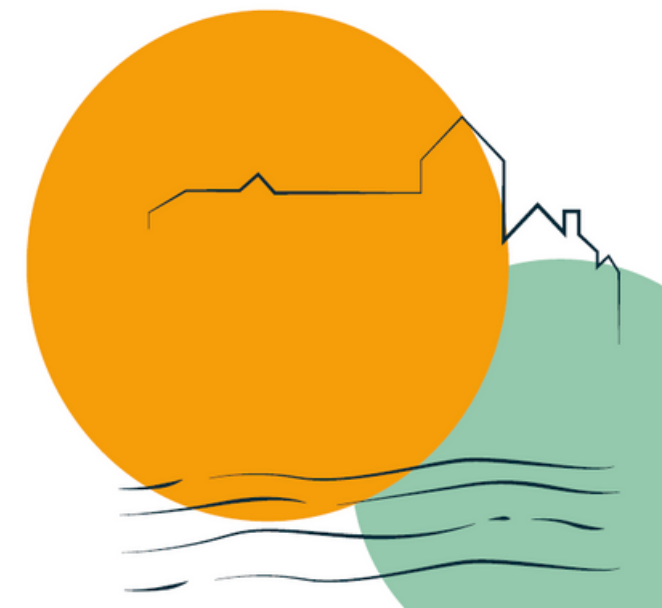
Description :

- Lecture théâtrale de **témoignages oraux sur la Vallée de la Dordogne** avant la construction des barrages hydroélectriques.
 - Interprétée par Ugo Broussot, accompagnée d'une projection de photographies se référant au récit.
 - Retranscription des témoignages : Philippe Marchegay
 - Producteur du spectacle : Compagnie L'instant Mêmes, Monceaux-sur-Dordogne
-
- Date et lieu : **EHPAD Lou Pastoural, Argentat-sur-Dordogne**
 - **Mercredi 18 décembre 2024, en fin d'après-midi**
 - Durée : environ une heure.
 - Tarif de la session : 320 €



Pont d'Eylac sur la Dordogne, avant la construction du barrage du Chastang de 1947 à 1951.

source : <https://www.art-et-histoire.com/>

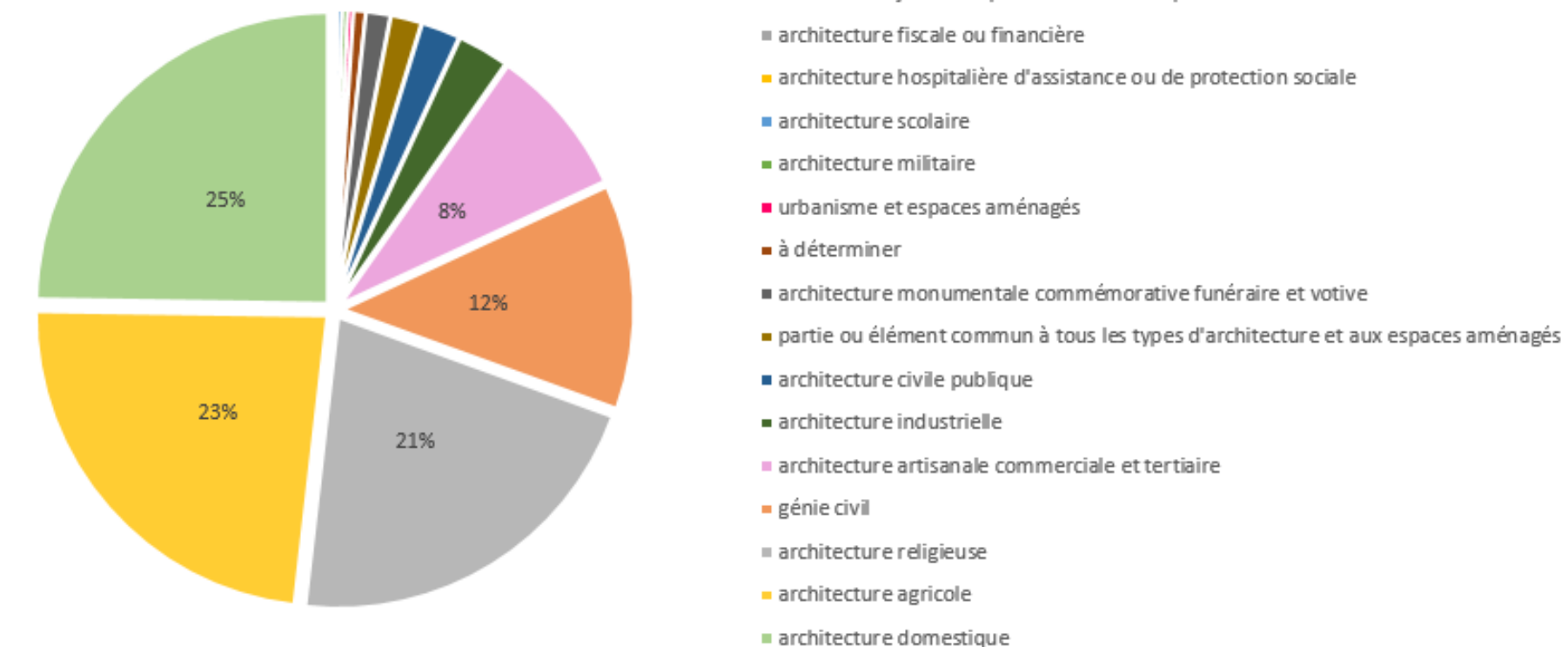


INVENTAIRE - RÉCOLEMENT

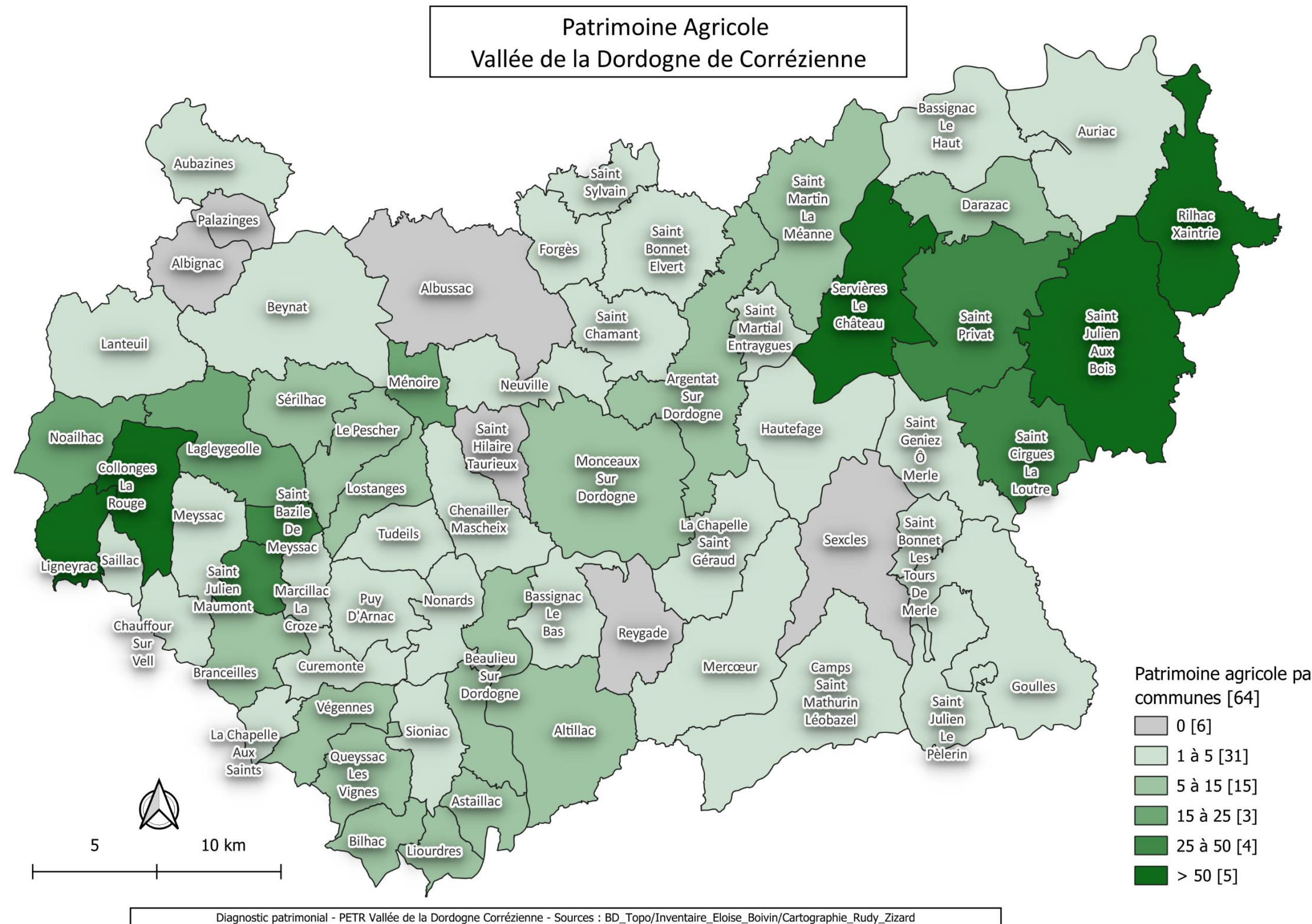
Récolement des études précédemment menées sur le territoire du PETR

- Une **quinzaine d'études** menées entre les années 1990 et 2021 (inventaires, pré-inventaires, recensements, diagnostics, études) sur une ou plusieurs communes du PETR
- **3364 édifices ou édicules** identifiés à travers ces études (châteaux, croix, fours à pain, granges-étables, maisons, ponts, moulins, etc.)
- **Des études hétérogènes et donc des résultats inégaux** à l'échelle du territoire
Exemple : 6 éléments de patrimoine pour Palazinges –vs- 446 pour Saint-Julien-aux-Bois
- Ces données fournissent un **premier état de connaissance** sur le patrimoine présent sur le territoire
Exemple : 23% (1/4) du patrimoine identifié via ces études est lié au patrimoine agricole => Une thématique représentative du territoire à étudier ?
- Ces données sont néanmoins à **prendre avec précautions** puisque le territoire n'a pas été couvert de façon équivalente et que les études qui ont été réalisées sont très variées et sont + ou – approfondies.

Répartition par typologie de patrimoine



INVENTAIRE - RÉCOLEMENT



INVENTAIRE – ATELIERS PARTICIPATIFS

Dates

- Atelier 1 « Echanges autour de la notion de « patrimoine » » : **semaines 11, 12** (10 au 21 mars)
- Atelier 2 « Exprimer ce qui fait patrimoine pour vous » : **semaines 14, 15** (01 au 11 avril)

Créneau horaire

- En soirée, 18h-20h

Monuments et sites identifiés pour accueillir les ateliers

Lieu à caractère patrimonial	Commune	Secteur géographique
Barrage du Chastang	Servières-le-Château	Argentat
Château d'Estresses	Astaillac	Beaulieu
Abbaye d'Aubazine	Aubazine	Beynat
Eco-musée Ferme de Brossard	Lanteuil	Beynat
Musée du Cabas	Beynat	Beynat
Ferme de la Bitarelle	Camps-Saint-Mathurin-Léobazel	Mercoeur
Tours de Merle	Saint-Geniez-Ô-Merle	Mercoeur
Château de Vassinhac	Collonges-la-Rouge	Meyssac
Jardins de Sothys	Auriac	Saint-Privat

